Revue-IRS

Revue Internationale de la Recherche Scientifique
(Revue-IRS)
ISSN: 2958-8413
Vol. 3, No. 4, Août 2025
This is an open access article under the CC BY-NC-ND license.

USAGE DE CRITÈRES DE SCIENTIFICITÉ EN RECHERCHES QUALITATIVES: RETOUR SUR UN CAS PRATIQUE TIRÉ D'UNE DISSERTATION DOCTORALE EN ÉTUDES URBAINES

USE OF SCIENTIFIC CRITERIA IN QUALITATIVE RESEARCH: A LOOK-BACK AT A PRACTICAL CASE TAKEN FROM A DOCTORAL DISSERTATION IN URBAN STUDIES

Nico Shambouy Muambi, Ph.D. en Études Urbaines, Administrateur Civil
Professeur / Institut Supérieur Pédagogique De La Gombe (ISP-GOMBE / KINSHASA)

Abstract

The scientific world is marked by two dominant paradigms: post-positivism, which favors quantitative methods, and naturalism, called interpretive or constructivist, which favors qualitative methods. A third paradigm, called pragmatist, is revealed by the application of quantitative and qualitative methods in the same study. This article briefly addresses, on the one hand, the nature of these two classic paradigms, briefly presents some considerations on qualitative research in the field of health and in the field of research and development. But, on the other hand, in its second section, the article illustrates the use of qualitative criteria in a doctoral thesis in urban studies, while recalling the physical context in which the study took place. The ultimate objective is to help young researchers orient themselves, even a little, in the methodological meanders.

Key words: Post-positivism, Naturalism / Constructivist, Pragmatist, Quantitative, Qualitative

Résumé

Le monde scientifique est marqué par deux paradigmes dominants : le post-positivisme, qui privilégie les méthodes quantitatives, et le naturalisme, dit interprétatif ou constructiviste, qui privilégie les méthodes qualitatives. Un troisième paradigme, dit pragmatiste, se révèle par

l'application de méthodes quantitatives et qualitatives dans une même étude. Cet article aborde brièvement, d'une part, la nature de ces deux paradigmes classiques, présente sommairement quelques considérations sur la recherche qualitative dans le domaine de la santé et dans le domaine de la recherche-développement. Mais, d'autre part, dans sa seconde section, l'article illustre l'utilisation de critères qualitatifs dans une thèse de doctorat en études urbaines, tout en rappelant le contexte physique dans lequel l'étude s'est déroulée. L'objectif ultime est d'aider les jeunes chercheurs à s'orienter, même un peu, dans les méandres méthodologiques.
Mots clés : Post-positivisme, Naturalisme, Constructiviste, Pragmatiste, Quantitative, Qualitative
Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.**16994708**

INTRODUCTION

Quelle que soit sa position épistémologique, tout chercheur est préoccupé par la question de la valeur scientifique de sa recherche. En effet, traditionnellement l'on distingue le paradigme post-positiviste qui implique l'usage des méthodes quantitatives et le paradigme naturaliste dit interprétatif qui postule l'utilisation des méthodes qualitatives. Les méthodes quantitatives ont comme caractéristiques, la mesure de variables et l'obtention de résultats numériques susceptibles d'être généralisables à d'autres populations ou contextes. Ce paradigme fait appel à des explications, à des prédictions et à l'établissement des relations de cause à effet entre les variables. En revanche, la recherche qualitative met l'emphase sur la compréhension approfondie et élargie d'un phénomène peu connu. Ici, une place prépondérante est accordée à la perspective des participants; l'on acquiert ainsi une connaissance intériorisée de ce que vivent ces personnes[1]. Dit autrement, ce paradigme appelé aussi constructiviste, soutient l'existence de multiples interprétations de la réalité [et le but de la recherche] est de comprendre comment chacun construit cette réalité dans un contexte donné[1]. Cet article poursuit deux objectifs. Primo, il s'agit de considérer des éléments caractérisant la nature de la recherche qualitative en les mettant en parallèle avec ceux de la recherche quantitative. Cette section s'achève avec quelques considérations sur la recherche qualitative dans le domaine de la santé et dans le domaine de la recherche-développement. Dans le premier domaine, l'on admet que la recherche qualitative

[1] Marie-Fabienne Fortin, « Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives », 2010, Montréal : Chenelière Éducation Inc., Pages 268.
[1] Marie-Fabienne Fortin et Johanne Gagnon, « Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives », Montréal : Chenelière Éducation Inc., 2022, p. 22.

favorise la compréhension de l'expérience individuelle de la maladie. Et, dans le deuxième domaine, un certain nombre de chercheurs sont convaincus que la recherche-développement poursuit un double objectif, celui de développer des produits ainsi que celui de générer de nouvelles connaissances.

Secundo, l'article s'est penché sur les critères de rigueur scientifique de la recherche qualitative définis par Lincoln et Guba (1985)[2], en prenant comme illustration, leur application lors de la rédaction de notre dissertation doctorale en études urbaines. Au passage, le contexte dans lequel celle-ci a eu lieu a été rappelé pour plus d'intelligibilité. In fine, cet article répond aux besoins des jeunes chercheurs en quête d'outils méthodologiques.

I. LA NATURE DE LA RECHERCHE QUALITATIVE

La recherche qualitative a toujours eu besoin de s'identifier à la méthode quantitative, méthode de prédilection du paradigme post-positiviste[3]. En effet, la recherche quantitative tire son origine des sciences naturelles. Elles se fondent sur ses propres axiomes, notamment, « tout phénomène peut être expliqué par des mesures objectives, des éléments factuels »; « tout est fait pour préserver les données et éviter les biais du chercheur »; « la réalité est objective et on y parvient sans incorporer la perspective de l'individu-chercheur ». En fait, ce sont des relations de cause à effet entre variables que l'on mesure. Ces dernières sont bien présélectionnées en contrôlant et en manipulant des données grâce aux techniques expérimentales et quasi-expérimentales et, les connaissances générées constituent une « vérité singulière »[4].

En revanche, la recherche qualitative n'est pas en phase avec les hypothèses épistémologiques. Elle produit les connaissances en se basant non sur les procédés statistiques numériques et quantifiables, mais, sur des données verbales et donc, sur les mots, sur le langage des participants[5]. Ce sont des outils que l'on utilise chaque jour pour entrer en communication avec les autres. La

[2] Yvonne S. Lincoln & Egon G. Guba, "Naturalistic inquiry", Beverly Hills CA : Sage Publications, (1985), pp. 250 – 289.
[3] Jérôme Proulx, « Recherches qualitatives et validités scientifiques à l'aube de 2020 », Laboratoire Épistémologie et Activité Mathématique, Université du Québec à Montréal, (2020), pp. 1-29.

[4] Arian. K. Morgan & Vicki B. Drury, "Legitimizing the Subjectivity of Human Reality Through Qualitative Research Method", *The Qualitative Report*, 8(1), 2003, pp.70-80. https://doi.org/10.46743/2160-3715/2003.1899 20/09/2024 Consulté le 20 Sept.2024.
[5] Madeleine M. Leininger, "Qualitative research methods in nursing", Orlando, FL. : Leininger M.M. (Ed.), 1985, pp. 33 – 72.

recherche qualitative reflète une épistémologie dans laquelle les phénomènes à l'étude ont « de multiples réalités socialement définies »[6]. Morgan et Drury (2003), deux illustres chercheurs qualitatifs, soutiennent que « les données qualitatives sont sexy »[7]. Pour eux, la tradition qualitative suppose que la complexité des phénomènes [pousse le chercheur à utiliser] des méthodes qui le rapprochent des sources d'information; [de là proviennent les faits] d'interagir avec les participants, d'interroger les données, de s'appuyer sur ses propres expériences. [Le chercheur] dans cette optique, fera le suivi des pistes et la vérification des intentions[8] ».

Notre propos n'est pas d'opposer la démarche qualitative à la démarche quantitative, mais, plutôt de relever les traits saillants du paradigme naturaliste ou constructiviste. Les auteurs qui s'inscrivent dans un troisième paradigme dit pragmatique, suggèrent d'utiliser les deux traditions dans une même étude et de matérialiser ainsi les méthodes mixtes comme approche.

Cela dit, si l'on parle des critères de rigueur scientifique pour la recherche qualitative, c'est justement parce qu'il y a eu des réflexions qui ont été menées et beaucoup continuent à être avancées autour des questions de validités scientifiques en recherches qualitatives. Ce qu'il convient de dire est que la recherche qualitative a été critiquée et on lui a reproché de ne pas être objective, valide et non scientifique. Mais, l'évolution et le développement au fil des décennies, lui ont permis d'avoir aujourd'hui le positionnement actuel. En effet, sa logique linéaire, sa démarche itérative et la robustesse de son cadre d'analyse lui ont donné des lettres de noblesse. Il faut dire que c'est contre les présupposés épistémologiques conventionnels de la démarche quantitative que Lincoln et Guba, (1985), deux sommités de la recherche qualitative, ont élaboré une série de critères de scientificité. Avant de nous pencher sur ces critères, terminons ces généralités avec les traits distinctifs qui caractérisent, au fond, la recherche qualitative et notamment : l'induction, l'orientation épistémologique et la position ontologique[9].

---

[6] Valérie Demers, « Démystifier les méthodes qualitatives – Partie 1 : Les différences entre le ''quali'' et le ''quanti'' », 2019. https://revues.ulaval.ca > ojs > article > download. Consulté le 21 septembre 2024.

[7] Matthew B. Miles &, A. Michael Huberman, " Introduction" in M. B. Miles & A. M. Huberman (Éds.), *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook* (2e éd.),Thousand Oaks, CA : SAGEPublications, (1994), pp. 1-15.

[8] *Ibidem, p.1.*

[9] Fortin, Marie-Fabienne, « Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives », Montréal : Chenelière Éducation Inc., (2010), pp. 29 – 30.

Primo, l'induction est présente dans la relation qui s'établit entre théorie et recherche. Cette relation pose que la théorie tire son origine de la recherche. « La théorie se développe, s'enracine dans les données et se raffine au fur et à mesure que la recherche progresse ». Secundo, il s'agit de l'orientation épistémologique dite interprétative. En effet, alors que la recherche quantitative « met l'accent sur la description, l'explication et la prédiction et, [se fonde] sur la mesure des phénomènes et l'analyse des données numériques », […] [l'analyse qualitative] « met l'accent sur la compréhension et repose sur l'interprétation des phénomènes à partir des significations fournies par les participants ». Tertio, il s'agit de la position ontologique qualifiée de constructiviste. Alors que dans la recherche quantitative, on soutient que la réalité objective peut être décelée par l'observation et que, si d'autres chercheurs observent le phénomène, on peut s'attendre à ce que les résultats concordent jusqu'à un certain point. Dans la recherche qualitative, à en croire des auteurs tels que Fortin, (2010), Morgan et Drury, (2003)[10] la réalité est socialement construite. Et dans la même veine, « les propriétés sociales sont les résultats des interactions entre individus plutôt que des phénomènes quelconques et distincts de ceux impliqués dans leur construction »[11].

Mais avant de nous pencher sur les critères de scientificité élaborés par Lincoln et Guba, (1985), il convient de reconnaitre que bon nombre d'auteurs ont mis en évidence, dans des publications postérieures, la pertinence des méthodologies qualitatives. Ainsi, Bruchez, Roux et Santiago Delefosse, (2017), traitant des aspects pratiques de la validité et de la qualité en recherche qualitative, en particulier en psychologie et sciences humaines de la santé, ont remarqué l'augmentation significative des recherches et publications qualitatives depuis les années 1980. En effet, ces auteurs mentionnent le développement des méthodologies qualitatives dans la recherche chez des auteurs notamment, (Chamberlain, Stephens et Lyons, 1997 ; Flick, 2006, 2007 ; Guba et Lincoln, 1981 ; Mays et Pope, 1995 ; Miles et Huberman, 1994 ; Murray et Chamberlain, 1999 ; Santiago-Delefosse, 2001a, 2002 ; Seale et Silverman, 1997 ; Yardley, 2000). De plus, ceci est « accompagné d'un accroissement des publications d'études qualitatives dans des revues scientifiques reconnues […] ». Bruchez et al. (2017) soutiennent qu'à ces travaux, il convient d'ajouter, dans les années 2000, des manifestations diverses qui ont pour focus les travaux qualitatifs et leur qualité. Finalement, La recherche qualitative est de plus en plus largement

[10] *Ibidem*.
[11] Alan Brygman, "Social Research Methods.", New York, Third Edition, : Oxford University Press, (2008), p.366.

considérée comme le meilleur moyen de rendre compte d'un certain nombre de faits singuliers propres aux humains et aux systèmes sociaux, que d'autres méthodes ne peuvent atteindre (Pope et Mays, 1995b cités par Bruchez et al., (2017,pp.225-226).

Cela dit, dans le domaine de la santé, les chercheurs et les spécialistes des politiques de santé publiques s'aperçoivent que : « les seuls résultats de type statistique sont insuffisants pour comprendre et intervenir sur certains phénomènes de santé et de société (Bruchez et al. (2017) citant Billings, 2004). Ils soutiennent également, citant ainsi Cesario, Morin et Santa-Donato, 2002 ; Rowan et Huston, 1997 ; Santiago-Delefosse, 2001b, 2002b que :

> Les analyses qualitatives favorisent la compréhension de l'expérience individuelle de la maladie : explication des raisons de comportements qui semblent paradoxaux, accès aux besoins et aux contextes spécifiques, détermination des moyens à mettre en œuvre pour impulser des changements dans le domaine de la santé (Bruchez et al., 2017, p. 28).

Dans la même veine, reprenant les propos de Pope et Mays, (1995b), ces mêmes auteurs affirment que « La recherche qualitative est de plus en plus largement considérée comme le meilleur moyen de rendre compte d'un certain nombre de faits singuliers propres aux humains et aux systèmes sociaux, que d'autres méthodes ne peuvent atteindre » *(Ibidem,p.28)*.

Plus récemment Lamoureux, Bergeron et Rousseau, (2023, p. 27), évoquant la recherche-développement, soutiennent que « le besoin de préciser les critères de rigueur de cette méthodologie lorsqu'elle adopte une approche participative ou qualitative interprétative s'est fait sentir chez les membres ». Ces auteurs estiment – et c'est leur conviction – que la recherche qualitative, en l'occurrence, la recherche développement poursuit bel et bien deux finalités, aussi bien celle de développer des produits et que celle de générer de nouvelles connaissances scientifiques. Pour en retirer des connaissances, il faut utiliser le matériel recueilli à l'occasion et à propos de [la] recherche […] et en faire l'analyse (Van der Maren, 2014 p. 40) cité par Lamoureux et alii, (2023, p. 27). Pour arriver à cette double finalité, il est important de se donner des critères clairs afin d'assurer la rigueur. Lamoureux et ali. (2023), mentionnent les travaux de Loiselle et Harvey et al. (2007 sur les critères de scientificité ainsi que les défis et précautions mis en exergue par les travaux de St-Vincent et al. (2021).

Mais, comme mentionné plus-haut, dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de recourir aux travaux fondateurs de Lincoln et Guba, (1985). Le développement détaillant notre travail de terrain constitue l'objet des paragraphes de la section ci-après.

2. CRITÈRES DE SCIENTIFICITÉ PROPOSÉS PAR LINCOLN ET GUBA (1985) POUR LA RECHERCHE QUALITATIVE ET LEUR USAGE DANS NOTRE ÉTUDE

Dans cette section, nous exposons les critères de rigueur scientifique proposés par les auteurs Lincoln et Guba, (1985)[12], deux éminents spécialistes de la recherche qualitative dans le monde anglo-saxon et en particulier, en Amérique du Nord. Mais, pour rendre notre exercice un peu plus pragmatique, nous rendons compte sommairement de l'usage de ces critères dans notre dissertation doctorale. Nous nous limitons ici aux critères qualitatifs classiques (crédibilité, transférabilité, fiabilité et confirmabilité) appelés critères parallèles, car conçus face aux critères positifs. C'est dire que nous omettons les critères relationnels développés dans les années 2000 par les mêmes auteurs, car nous ne les avons pas incorporés dans notre étude. Avant de décortiquer les quatre critères qualitatifs, considérons dans les paragraphes ci-après le contexte dans lequel a eu lieu notre recherche doctorale.

2.1. LE CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DE NOTRE DISSERTATION DOCTORALE

Depuis environ trois décennies, l'État vit dans un contexte de réformes au Nord comme au Sud. Ces réformes ont pris plusieurs appellations dans les discours officiels : modernisation de l'État, nouvelle gestion publique ou nouveau management public, décentralisation des compétences et responsabilités du pouvoir central à l'échelle infranationale, réingénierie de l'État, etc. Dans l'ensemble, ces réformes, aux yeux de Le Bris et Paulais (2007)[13], remettent en cause le fonctionnement traditionnel de l'État et la manière dont il remplit ses missions régaliennes En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, les réformes institutionnelles de décentralisation ont marqué la sphère publique et sont au centre des débats depuis les années 1990. Pour Bayart (1989) et Copans (2001), elles font partie du processus large et inachevé d'émergence de l'État ou encore de construction de l'État dans cette région du monde. L'État réforme les institutions, et ce phénomène

[12] *Ibidem, p.367.*

[13] Émile Le Bris & Thierry Paulais, « Introduction thématique. Décentralisations et développements », in Afrique contemporaine, Paris, Académie des sciences d'Outre-Mer : 2007, p. 21.

a lieu partout dans le monde. La réforme de la décentralisation a marqué les années 1980 et 1990 même si chaque pays a sa propre trajectoire en matière des réformes. Les appellations sont nombreuses; dans certains pays au Nord comme au Sud, on a parlé de modernisation de l'appareil étatique, de nouvelle gestion publique ou nouveau management public. Dans d'autres, on a qualifié les réformes de transfert des compétences et des responsabilités du pouvoir central au pouvoir local. Pour les auteurs Le Bris et Paulais, (2007), les réformes quelles que soient leurs formes, remettent en cause le fonctionnement classique de l'État et la manière dont ce dernier remplit ses missions. Au Bénin, à partir de 1999, le choix est fait d'avoir un seul niveau de décentralisation et l'émergence des communes. Des blocs de compétences sont transférés à ces collectivités locales et l'on a transformé d'anciennes circonscriptions administratives appelées alors « sous-préfectures » en collectivités territoriales de niveau communal. Les législateurs ont tenté de croiser trois facettes de la décentralisation : une facette administrative (le pouvoir central transfère des ressources humaines et des fonctions spécifiques aux autorités locales la facette qualifiée de décentralisation financière (l'on transfère à l'échelle locale des ressources financières et des capacités de production) ; la facette dite décentralisation politique qui consiste à transférer des pouvoirs décisionnels dans certains domaines[14]. Sur le plan de l'articulation de cette réforme de décentralisation, la fonction publique béninoise expérimente la nouvelle gestion publique (NGP) et adhère à ses principes. Du coup l'ancienne manière de conduire les affaires publiques axée sur le modèle Wébérien où l'on privilégie la hiérarchie, les règles et les règlements, le principe de l'ancienneté disparaît. Maintenant, l'on parle de la performance, du rendement, des résultats, de l'évaluation des processus décisionnels, de la qualité du service public, etc.

La commune de Klouékanmè (lieu de notre étude), dans le Sud du Bénin, est gérée par un Administrateur Civil élu au suffrage universel. Elle utilise les compétences et les responsabilités reçues du pouvoir central pour développer trois politiques municipales phares axées sur les principes de la nouvelle gestion publique (NGP). La question de recherche au centre de notre dissertation doctorale a été libellée comme suit : « comment dans un contexte de décentralisation où les ressources sont limitées, une municipalité ouest-africaine de taille moyenne peut-elle jouer un rôle d'acteur du développement local ? » Sur le terrain, nous avons fait le choix de travailler

[14] Humphreys, Peter C. et Orla O' Donnell, « Le leadership au sein d'une fonction publique décentralisée : quelques enseignements venus d'Irlande », in Revue Internationale des Sciences Administratives, /1, Vol. 73, (2007), p.70.

avec un procédé d'échantillonnage intentionnel. Deux visites ont été exécutées dont une première d'une durée de 3 mois et, une deuxième visite prolongée de 7 mois.

2.2. L'USAGE DES CRITÈRES QUALITATIFS DANS NOTRE DISSERTATION DOCTORALE

Dans cette section, nous suivons Lincoln et Guba, (1985)[15] qui ont élaboré les critères constructivistes de crédibilité, de transférabilité, de fiabilité et de confirmabilité, critères largement utilisés en recherche qualitative. Ce sont ces critères qui nous ont servi de référence dans le développement de nos travaux sur le terrain de notre recherche et dans l'écriture correspondante de notre dissertation doctorale. Le tableau (2.2.1.) de la page suivante nous en donne un aperçu synthétique. Il décrit les critères d'évaluation, leur équivalent quantitatif, la description et les techniques proposées pour assurer la concrétisation du critère correspondant.

Tableau 2.2.1. Les critères de rigueur scientifique pour l'analyse qualitative des données (1)

CRITÈRES D'ÉVALUATION	ÉQUIVALENT QUANTITATIF	DESCRIPTION	TECHNIQUES PROPOSÉES
CRÉDIBILITÉ	VALIDITÉ INTERNE	Réfère à l'accord entre les vues des participants et la représentation que le chercheur se fait d'eux	L'engagement prolongé sur le terrain; L'observation continue, La triangulation, Le debriefing (vérification interne), La recherche d'explications divergentes
TRANSFÉRABILITÉ	VALIDITÉ EXTERNE	Réfère à l'exactitude de la description servant à juger de la similarité avec d'autres situations de telle sorte que les résultats peuvent être transférés	Les notes réflexives, La description dense et détaillée
FIABILITÉ	FIDÉLITÉ	Réfère à la stabilité des données dans le temps et dans les conditions	Les tracés de l'audit, La triangulation, Les notes réflexives
CONFIRMABILTÉ	OBJECTIVITÉ	Réfère au lien entre les données, les résultats et interprétations	Les tracés de l'audit, La triangulation, La vérification par les membres

(1) Source : Adapté de Fortin, 2010, p. 284

[15] *Ibidem*.

La crédibilité : Comme l'indique si bien le tableau ci-haut, le critère de crédibilité correspond à celui de validité interne adopté dans le paradigme positiviste. À travers la validité interne, on cherche à vérifier si les données produites proviennent de l'intervention ou du chercheur. Similairement, en recherche qualitative, la crédibilité se rapporte à l'exactitude dans la description du phénomène à l'étude tel qu'il est vécu par les participants. La question fondamentale est celle de savoir si les interprétations fournies par le chercheur traduisent bel et bien l'expérience vécue par les participants à l'étude[16]. Dans le cadre de notre propre recherche, nous avons tenté de répondre à ce critère et de brosser un portrait authentique de la manière dont les acteurs, impliqués dans le développement des politiques municipales de la ville de Klouékanmè, ont vécu la réforme de décentralisation dans l'usage des prérogatives reconnues à la collectivité territoriale. Cette quête de la crédibilité a influencé nos observations, la collecte, l'analyse et l'interprétation des données. Nous nous inspirions alors de Lincoln et Guba, (1985)[17] ainsi que de Savoie-Zajc, (2011)[18]. L'engagement prolongé sur les sites a été une autre technique utilisée pour nous de saisir en profondeur du sens des expériences vécues par les participants; nous avons également utilisé la triangulation dans la collecte des informations, et enfin, un journal réflexif a été tenu pour compléter nos enregistrements. Tous ces dispositifs ont permis de soutenir la crédibilité de nos résultats.

La transférabilité : Ce critère correspond à celui de la validité externe qui constitue l'un des objectifs de la recherche quantitative. En effet, en parlant de la validité externe, les chercheurs quantitatifs visent à développer et à vérifier la généralisation de leurs résultats à d'autres contextes, à d'autres milieux. En recherche qualitative, en revanche, la transférabilité se rapporte à l'usage éventuel des conclusions provenant de l'analyse des données à des contextes similaires (Fortin, 2010). Pour Lincoln et Guba (1985), il s'agit d'une transférabilité analytique des conclusions de la recherche. En effet, dans les études interprétatives, l'on ne peut inférer les résultats en fonction d'une population. Dans le cadre de notre propre recherche exploratoire, nous avons bien compris que les conclusions tirées sur la décentralisation pour une ville moyenne dans le Sud du Bénin ne

[16] *Ibidem, p.284.*
[17] *Ibidem,p. 285.*
[18] Lauraine Savoie-Zajc, « La recherche qualitative/interprétative en éducation », in T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), Saint-Laurent : Éditions RPI, 2011, p.1.

peuvent pas être généralisées comme telles à d'autres villes en Afrique subsaharienne. Pour généraliser ces conclusions, il appartient aux chercheurs qui veulent en faire usage de bien connaître leur milieu d'étude en considérant les éventuelles similitudes entre les deux contextes. Pour notre part, nous avons fourni une description détaillée du phénomène de décentralisation telle qu'elle est vécue dans le contexte de la ville de Klouékanmè ainsi que, celle des acteurs impliqués dans la gestion municipale de cette ville. Cette description devrait permettre de porter un jugement en ce qui a trait à l'explication des résultats à d'autres contextes.

La fiabilité : En recherche quantitative, le critère correspondant est la fidélité. Celle-ci a trait à la neutralité des données soumises à l'observation et à la mesure. En recherche qualitative, la fiabilité vise à exprimer la transparence du chercheur et à démontrer qu'il est véritablement indépendant dans ses interprétations et non biaisé. Pour certains auteurs, la fiabilité pose la question de la « lucidité du chercheur à l'égard de ses jugements et la reconnaissance de ceux-ci en tant qu'éléments [susceptibles d'influencer] ses analyses et interprétations […] »[19]. Dans le cadre de notre recherche doctorale, nous avons tenté d'assurer la fiabilité en nous appuyant sur la triangulation des participants à l'étude. Nous pensons avoir également tenté de prendre conscience de nos propres jugements qui pouvaient dénaturer nos conclusions. Nous avons bénéficié de la collaboration des jeunes chercheurs de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) qui ont travaillé pendant des années avec la Commune de Klouékanmè et qui connaissaient très bien le site, pour comparer nos observations et nos interprétations des données et ce, afin de soutenir la fiabilité.

La confirmabilité : Le critère parallèle en recherche quantitative est l'objectivité. Ce critère quantitatif vise la stabilité et la reproductivité des résultats de l'étude, selon Demers 2019[20]. Dans la recherche qualitative, la confirmabilité ou neutralité réfère à l'objectivité dans les données et leur interprétation. Pour reprendre la pensée de Fortin (2010)[21], on voudrait, avec ce critère, s'assurer que les résultats ou les conclusions reflètent bien les données et non les appréciations personnelles du chercheur. Pour cette auteure, les significations qui proviennent des données doivent être vérifiées par d'autres chercheurs afin d'en évaluer la vraisemblance, la solidité et la certitude. Le positionnement que l'on demande au chercheur, c'est d'être neutre et objectif! De

[19] Alex Mucchielli, A., « Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines (3e éd.) », Paris : Armand Colin, 2009, p. 60.
[20] *Ibidem*.
[21] *Ibidem*

manière pragmatique, nous avons aussi, utilisé les jeunes chercheurs de l'Association Nationale des Communes du Bénin pour juger de la qualité de nos résultats. Nous avons naturellement bénéficié de l'expertise de l'équipe de direction de notre thèse de doctorat afin de confirmer si nos inférences logiques et nos interprétations ont du sens.

CONCLUSION

Le présent article a parcouru deux étapes. Dans un premier temps, ont été couverts des aspects de la nature de la recherche qualitative par opposition à ceux de la recherche quantitative. Un bref regard s'est focalisé sur des considérations sommaires de la recherche qualitative dans le domaine de la santé ainsi que dans celui de la recherche-développement. La deuxième étape a consisté à analyser les critères de scientifiques tels que proposés par les auteurs Lincoln et Guba (1985). Nous avons tenté de lire l'application de ces critères méthodologiques de référence pour la recherche qualitative, en rapport avec notre propre recherche lors de l'écriture de notre projet doctoral. Puissent les choix méthodologiques suivis ici inspirer les jeunes chercheurs!

BIBLIOGRAPHIE

1. Bruchez, C., Roux, P. et Santiago Delefosse, M. (2017). Chapitre 10. Validité et qualité en recherche qualitative : aspects pratiques. Dans M. Santiago Delefosse et M. Del Rio Carral Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé (p. 225-241). Dunod. https://doi.org/10.3917/dunod.santi.2017.01.0225. Accédé le 10 Août 2025
2. Brygman, Alan, (2008), Social Research Methods, London, UK : Oxford University Press.
3. Demers, Valérie, (2019), « Démystifier les méthodes qualitatives – Partie 1 : Les différences entre le ''quali'' et le ''quanti'' », https://revues.ulaval.ca > ojs > article > download. Consulté le 21 septembre 2024.
4. Fortin, Marie-Fabienne, (2010), Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives, Montréal : Chenelière Éducation Inc.
5. Fortin, Marie-Fabienne, (2022), Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives, 4ème édition, Montréal : Chenelière Éducation Inc
6. Humphreys, Peter C., Orla O' Donnell. (2007), « Le leadership au sein d'une fonction publique décentralisée : quelques enseignements venus d'Irlande », Revue Internationale des Sciences Administratives, No 1, Vol. 73, Pages 69-85.
7. Lamoureux,B., Bergeron, L. & Rousseau, N. (2023). La rigueur en recherche-développement : risques et tensions dans l'opérationnalisation de la démarche / Rigour in research and development: Risks and tensions in the operationalization of the process. Recherches qualitatives, 42(2), 26– https://doi.org/10.7202/1108607ar / Accédé le 9 Août 2025
8. Le Bris, Émile et Paulais, Thierry, (2007), « Introduction thématique. Décentralisations et

Développements », in Afrique contemporaine, Vol /1 (n° 221), pp. 21-44.
9. Leininger, M. M. (Ed.), (1985), “Qualitative research methods in nursing”, Orlando, Florida : Grune & Stratton.
10. Lincoln Y. S. & Guba E. G., (1985), Naturalistic inquiry, Beverly Hills CA : Sage Publications Inc.
11. Miles, M. B. et Huberman, M. A. (2003). Analyse des données qualitatives (2e éd.), Paris : De Boeck.
12. Morgan, A.K., & Drury, V.B., (2003), “Legitimising the subjectivity of human reality through qualitative research method”, The Qualitative. Report, 8(1)
13. Mucchielli, Alex, (2009), Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Paris : Armand Colin.
14. Proulx. J., (2020), « Recherches qualitatives et validités scientifiques à l'aube de 2020 », Laboratoire Épistémologie et Activité Mathématique. Université du Québec à Montréal. 29 pages.
15. Savoie-Zajc, Laurraine, (2011), « La recherche qualitative/interprétative en éducation », in T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), La recherche en éducation, Saint-Laurent : Éditions RPI, pp. 123-146.